



## forumeco.fr L'éolien impulse de nouvelles études sur la biodiversité

**Acteurs locaux de la biodiversité, agriculteurs et responsables d'Engie Green, se sont retrouvés à l'occasion de la journée de la biodiversité afin de tirer un bilan des actions engagées depuis six ans.**

Faire de la pédagogie face au sentiment de saturation d'éoliennes dans le paysage champardennais et établir un état des lieux sur les actions engagées, tels étaient les principaux objectifs de la rencontre entre Engie Green, l'association Symbiose mais aussi la Fédération des chasseurs et l'association CPIE, à l'occasion de la journée de la biodiversité. De l'implantation des éoliennes est née une préoccupation de la biodiversité, car si ces dernières produisent de l'énergie verte, leur impact sur la nature pose aussi certaines questions.

C'est pourquoi Engie Green consacre 15% du budget de développement et 25% du temps de développement des projets éoliens à la biodiversité. « C'est le dialogue et l'action de tous qui rendent possible le développement de mesures servant au mieux chaque écosystème local », indique Cédric Barbary, Responsable du pôle biodiversité d'Engie Green. « Pour trouver une alternative aux deux hectares de jachère initialement préconisés en Champagne pour l'implantation d'une éolienne, Engie Green s'est impliqué dans la recherche sur l'équivalence compensatoire », précise-t-il. Cette démarche, unique en France au moment de son lancement en 2014, a permis de faire avancer la recherche dans le domaine de la préservation de la biodiversité et d'encourager la poursuite de projets innovants d'évitement, de réduction et de compensation.

Depuis six ans, elle a ainsi pris la forme d'implantations d'arbres, d'arbustes et de plusieurs dizaines de kilomètres de haies. « Le développement de l'agroforesterie, la préservation des chauves-souris mais également la protection des nichées de busards font par exemple partie des actions mises en œuvre dans le cadre du développement éolien sur le territoire », explique Benoît Collard, secrétaire général de l'association Symbiose. « De manière générale, l'importance des études d'impact et des suivis écologiques mis en œuvre dans le cadre du développement éolien ont contribué à une meilleure connaissance de la faune et de la flore locales », soutient pour sa part Stéphane Bellenoue, directeur du CPIE Sud Champagne.

### DES CONTRATS PASSÉS SUR PLUSIEURS ANNÉES

Thierry Goudot, agriculteur, a accueilli sur ses parcelles trois éoliennes tout en mettant en œuvre un programme de préservation de la biodiversité, par la création d'arbustes et buissons, « les bouchons champenois », clin d'œil à la région. Il y a constaté un foisonnement de faune, insectes, oiseaux, mais aussi rongeurs ou petits mammifères. « Le but est de réfléchir la partie agronomique avec la partie biodiversité », appuie-t-il. Car au début de l'implantation d'éoliennes, les agriculteurs n'ont pas forcément vu d'un bon œil le fait de devoir prendre en charge le coût d'entretien des espaces créés. « Il a fallu intégrer et accompagner les démarches », souligne Jacky Desbrosse président de la Fé-

dération des chasseurs qui a généralement en charge la maîtrise d'œuvre des aménagements environnementaux.

Au total, 67 actions écologiques ont été contractualisées auprès de 33 agriculteurs, correspondant au semis de 15 km de haies, de 17 km de bandes enherbées et de 5 km de bandes bouchons et à la plantation de 14 000 arbres et arbustes sur les seuls départements de la Marne et de l'Aube. « Dans les Ardennes, Engie Green est également en partenariat avec un exploitant agricole pour le développement de l'agroforesterie sur 18 ha de parcelles », signale Cédric Barbary. « On est sur des contrats courant sur des dizaines d'années », précise le président de la Fédération des chasseurs. Ces « trames vertes », définies dans le cadre du Schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) doivent contribuer à la préservation et à la restauration de la continuité écologique des milieux. La région Grand Est compte 43 parcs éoliens soit 800 MW d'énergie éolienne produite. 173 mâts jalonnent la Marne sur 23 parcs pour une production de 341 MW par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 340 000 habitants. La région Grand Est veut continuer à développer les énergies renouvelables, qui couvrent aujourd'hui près de 20,5 % de sa consommation finale d'énergie. Elle vise à couvrir 41 % de ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables en 2030 et être à « énergie positive et bas carbone » à l'horizon 2050. Toutefois, face au sentiment de saturation et à l'étude des terrains et espaces, la politique d'Engie vise aujourd'hui plutôt à renouveler et étendre les parcs existants qu'à en créer de nouveaux. « Sur certains terrains, nous réduisons même le nombre d'éoliennes en remplaçant les anciennes par de nouvelles plus puissantes », la Marne étant le département du Grand Est où l'on compte le plus d'éoliennes.

Thierry Goudot présente un champ en jachère mellifère.

<https://forumeco.fr/wp-content/uploads/2021/05/éolien-3JPG.jpg>

<https://forumeco.fr/wp-content/uploads/2021/05/éolien-3JPG.jpg>

Associations et Engie main dans le main devant des haies buissonnantes plantées en 2012 pour réintroduire une trame verte.



<https://forumeco.fr/wp-content/uploads/2021/05/e%CC%81olien-3JPG-700x508.jpg>



<https://forumeco.fr/wp-content/uploads/2021/05/e%CC%81olien-2-336x242.jpg>

*par Nastasia Desanti*

